

## Lettre ouverte à la Fédération France Assureurs :

**Le 08 mars 2024 une journée pour l'égalité salariale et de traitement,**

**Notamment entre les femmes et les hommes**

---

Paris, le 5 mars 2024

**Monsieur le Directeur des Affaires Sociales de France Assureurs,**

A l'occasion du 08 mars 2024, Force Ouvrière Assurances souhaite vous adresser cette lettre ouverte pour exprimer nos préoccupations concernant les discriminations salariales persistantes entre les femmes et les hommes. Nous croyons fermement que l'égalité salariale et plus largement l'égalité de traitement sont des enjeux cruciaux pour la dignité des travailleurs et le bon fonctionnement de notre secteur.

Dans ce cadre, nous pensons qu'une réponse forte est nécessaire à cette occasion et pourrait se traduire sous la forme d'engagements de la part de la profession, d'abord :

- **Par une rectification immédiate des Salaires** : Nous demandons instamment à la Fédération France Assureurs, au nom de l'ensemble de ses membres, de prendre des mesures concrètes pour rectifier les salaires dans tous les cas de distorsions salariales injustifiées (même travail, même échelon, même ancienneté). Il est temps d'agir de manière décisive pour corriger ces inégalités et garantir l'égalité salariale pour tous les employés. Cela est possible et peut se faire très rapidement.

Et ensuite par :

- **Un engagement pour l'Égalité Salariale** : Nous vous exhortons à prendre l'engagement formel que, dorénavant, à « Travail égal, le salaire sera égal ». Pour ce faire, nous pourrions envisager de définir, paritairement, une assiette de comparaison du salaire qui tienne compte des caractéristiques objectives de chaque poste. Cette mesure permettra de mettre fin aux disparités injustes et d'assurer une égalité salariale pour tous.

Ces deux engagements forts permettront à la profession de démontrer sa volonté d'être un exemple pour le combat contre toutes les discriminations et particulièrement celles qui pèsent depuis trop longtemps sur les femmes. En tant que représentants des employés et cadres de l'assurance, nous sommes convaincus que ces mesures renforceront notre profession et contribueront à une meilleure qualité de vie pour tous les travailleurs du secteur.

Les revendications que portent FO, quels que soient les endroits et tout au long de l'année (et cela sera le cas bien sûr à l'occasion de toutes les réunions concernant la révision de la CCN 27/05/1992), intègrent toujours notre volonté d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés et de faire disparaître toutes les discriminations.

Nous vous remercions de prendre en considération nos demandes et espérons que la Fédération France Assureurs agira en faveur de l'égalité et la disparition de toutes les discriminations dans la profession.

Cordialement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Georges DE OLIVEIRA', written in a cursive style.

**Georges DE OLIVEIRA**  
**Secrétaire Fédéral**